

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LA LOCATION DE VOTRE VÉHICULE

Validité 16.12.23 - 15.12.24

Informations concernant les voitures de location de :

ADOBE RENT A CAR

CONTACTS TÉLÉPHONIQUES

Alajuela Aéroport:	2442-2422
Bureau central San José:	2542-4800
Cartago:	2592-4747
Ciudad Quesada:	2460-0650
Conchal / Tamarindo:	2653-6262
Grecia:	2444-1395
La Fortuna:	2479-7202
Liberia / Guardia:	2667-0608
Limón:	2758-4042
Puerto Viejo de Limón:	2750-0715
Quepos / Manuel Antonio:	2777-4242
Uvita	2743-8102
Puntarenas	2663-0661
Heredia	2239-4590

Contact d' Urgences

2542-4888

Whatsapp:

8494-5956 (Lundi à Vendredi de 08-17h)

ASSURANCES

Assurance au tiers

L'assurance au tiers fait partie de l'Assurance de Base et couvre ce qui suit :

- la responsabilité civile en cas de blessures ou de décès d'un tiers : US\$ 100 000 par dommage
- la responsabilité civile en cas de dommages matériels aux biens de tiers : US\$ 20 000 maximum

En souscrivant à une assurance supplémentaire (SPP), l'assurance au tiers peut couvrir jusqu'à 4 millions de US\$ par sinistre.

D'autres assurances engagées par Internet ou hors du Costa Rica, ne sont pas acceptées.

Assurance standard (PLI+LDW)

L'assurance standard est obligatoire. De nombreuses agences incluent cette assurance dans les frais de location ou bien dans la cotation. Si vous n'avez pas souscrit à cette assurance, vous devez l'engager et la payer sur place. Une caution de 750\$ + 13% TVA sera retenue sur votre carte de crédit au moment de la remise du véhicule. En cas de dommage, vous devrez couvrir - si vous avez souscrit à l'assurance standard - tous les dommages causés au véhicule loué pour un montant maximum de 1 000\$ + 13% TVA. Vol de voiture inclus.

L'assurance ne couvre pas:

- la perte des clés, de la plaque d'immatriculation ou des papiers du véhicule

• les dommages causés par des actes de vandalisme, le vol partiel, les détériorations du pare-brise, des feux avant et arrière, des pneus, le service de dépannage et la récupération de la voiture en cas d'accident.

Merci de bien vouloir prendre en compte les restrictions supplémentaires de la couverture d'assurance indiquées dans le texte suivant.

Assurance supplémentaire (SPP)

Souscrire à une assurance supplémentaire est la meilleure façon de vous protéger des risques résiduels. L'assurance supplémentaire réduit la franchise à US\$ 0 et l'assurance au tiers peut donc couvrir jusqu'à 4 millions de US\$ par sinistre. La caution est de US\$ 100 + 13% TVA. De plus, les dommages causés par des actes de vandalisme, le vol partiel, les détériorations du pare-brise, des feux avant et arrière, des pneus, l'éclatement des pneus, le service de dépannage et la récupération de la voiture en cas d'accident seront couverts. L'assurance ne couvre pas la perte des clés, de la plaque d'immatriculation et des papiers du véhicule ou bien d'autres dommages des pneus.

Merci de bien vouloir prendre en compte les restrictions supplémentaires de la couverture d'assurance indiquées dans le texte suivant.

Conducteur additionnel

Jusqu'à 2 conducteurs additionnels sont gratuits à Adobe Rent a Car. A partir du 3. conducteur supplémentaire, vous devrez payer un supplément à *Adobe Rent a Car* qui vous sera débité de votre carte de crédit à la fin de votre période de location. Tous les conducteurs supplémentaires devront répondre aux exigences de location y signer le contrat, seules les personnes incluses dans le contrat seront autorisées à conduire la voiture de location.

Que faire en cas d'accident ?

Si vous êtes impliqué dans un accident, les véhicules ne doivent être déplacés sous aucun prétexte. Il faut prévenir la police ainsi qu'une unité mobile de l'institut d'assurances *INS*. Si pour ce faire, vous avez besoin d'aide, contacter sans délai la société de location de voitures au 2542 48 88 (qui assiste 24/7 et est bilingue (anglais-espagnol)). Vous devez impérativement être en possession du rapport de police et de celui de l'institut d'assurances *INS* afin que l'assurance paie les dommages. La compagnie d'assurance ne couvrira pas si vous ne présentez pas ces documents.

Qu'est-ce qui est exclu du régime de l'assurance ?

L'ensemble des garanties incluses dans votre assurance, citées ci-dessus, sont suspendues :

- en cas de dégâts causés lors d'une conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ou sous l'effet de drogues,
- en cas de dégâts causés par un conducteur dont le nom ne figure pas sur le contrat de location
- si vous endommagez la voiture de location par négligence (p. ex. : si vous enlisez la voiture dans un fleuve ou la mer, si vous causez des dégâts alors que vous circulez à vitesse excessive sur des routes en mauvais état),
- si vous garez la voiture négligemment et suite à cela elle est volée,
- si en cas d'accident, vous ne pouvez pas présenter la déclaration des dégâts tant du rapport de police que de celui de l'*INS (Instituto Nacional de Seguros)*. Les deux documents sont absolument indispensables pour que l'assurance prenne en charge les dégâts.
- en cas de perte de la plaque d'immatriculation (\$113)
- en cas de perte du WIFI Hot Spot (\$113)
- en cas de perte des documents d'enregistrement du véhicule (\$113)

- en cas de perte des clés du véhicule (clé mécanique \$204, clé électronique \$509)
- en cas de perte du système GPS [Système mondial de positionnement ou Géopositionnement par satellite] (\$283)
- en cas de perte du téléphone portable (\$113)
- en cas de réparation des pneus éclatés (seulement des dégâts totaux comme les pneus éclatés sont couverts par l'assurance supplémentaire)
- Nettoyage en profondeur pour l'assainissement ou les mauvaises odeurs (\$113)

IMPORTANT : si vous êtes responsable de dommages par imprudence, dans les conditions décrites ci-dessus, il n'existe **AUCUNE couverture d'assurance** et l'ensemble des dommages seront à votre charge. Dans ce cas le montant du dommage ne se limitera donc pas à la franchise (montant de dépôt).

DÉPÔT DE GARANTIE

Lors de la remise de la voiture, la société de location sollicitera le dépôt de garantie de US\$ 750, montant qui sera retenu de la carte bancaire (*Mastercard, Visa* ou *American Express*) pendant la durée de la location. L'argent liquide ou les chèques de voyages ne sont pas acceptés. Vous devrez signer un formulaire de carte bancaire en blanc. Ce formulaire de carte bancaire signé sera utilisé à la fin de la durée de location pour le règlement de dégâts causés à la voiture, carburant manquant et contraventions non couverts par l'assurance. Le dépôt de garantie serait retenu jusqu'à 3-20 jours après la dévolution de la voiture de location, dépendant de votre compagnie de carte de crédit.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

WiFi Hot Spot [borne Wi-Fi ou point (d'accès) Wi-Fi] :

Dans tous les contrats avec la couverture du *Drive Relaxed Package-ARA Tours*, un *Hotspot* sera installé dans la voiture. Vous souhaitez utiliser votre propre téléphone intelligent ou tablette électronique et un App de navigation *GPS* de votre choix.

On recommande des Apps gratuits comme « *Google Maps* », ou l'App populaire au Costa Rica, « *Waze* », qui permet de voir le trafic en temps réel, en ligne.





Dispositifs de sécurité pour enfants

Le code de la route du Costa Rica exige l'utilisation d'équipements spéciaux pour transporter des mineurs. C'est pourquoi nous vous rappelons que si vous louez une voiture au Costa Rica, vous devez considérer la location du siège approprié et son utilisation durant tout le périple.

Le code de la route 9078 prévoit 4 groupes précisant le type de siège à utiliser selon la taille et le poids de l'enfant, plutôt que l'âge, à savoir : le porte-bébés (les coques ou cosys), le siège auto pour enfants, le rehausseur avec dossier pour enfant de 4 à 6 ans et le rehausseur avec dossier pour enfants de 6 à 12 ans. [Voici une infographie avec plus de détails:](#)



Dispositifs de SÉCURITÉ pour enfants

REQUIS PAR LA LOI	GROUPE	AGE	POID	TAILLE	TYPE DE SIÈGES	PLACEMENT	POSITION
	0	0-1 an	Moins de 10 kg	Moins de 75 cm	Porte-bébés (les coques ou cosys)	De préférence, centre de la banquette arrière ** La tête de bébé à au moins 7 cm du bord du siège **	Dos à la route
	1	1-4 ans	9-18 kg	75-110 cm	Siège auto	De préférence, centre de la banquette arrière ** La tête de bébé à au moins 7 cm du bord du siège **	Face à la route
	2	4-8 ans	15-25 kg	110-145 cm	Rehausseur avec dossier	Positions latérales des sièges arrière **La tête de l'enfant ne doit pas dépasser le bord de l'appareil**	Face à la route
	3	6-12 ans	22-36 kg	110-145 cm	Rehausseur sans dossier	Positions latérales des sièges arrière	Face à la route



/ aratourscostarica

+506 2232 0400

+506 8893 3863

Pour l'utilisation du app de navigation :

- les routes au Costa Rica n'ayant pas de nom, entrer l'adresse de votre destination pourrait vous induire en erreur (nom de la rue ou numéro de la maison). En général, entrer le nom de l'hôtel devrait suffire pour atteindre votre destination. Veuillez noter que de nombreux noms de villes et hôtels sont similaires voire identiques mais situés à des endroits différents du pays. Assurez-vous d'avoir choisi la bonne destination en comparant par exemple le nom de l'hôtel, du village ou de la région grâce au coupon de l'hôtel.

- Tous les *app de navigation* proposent différentes routes et généralement la plus courte est à sélectionner. En revanche, la route la plus courte n'est pas nécessairement la plus sûre ou la plus adaptée au type de véhicule que vous aurez loué, routes en mauvais état et même parfois rivières à traverser. Il est de votre responsabilité de choisir la route adéquate afin d'assurer votre sécurité et celle du véhicule. Le *app de navigation* permet de vous aider à trouver votre route mais ne remplace pas la responsabilité du conducteur de la voiture de location.

Parfois, certaines destinations hors des sentiers battus seront accessibles uniquement en traversant une rivière ou en passant par une route en mauvais état. Vous devrez donc évaluer sur place si le niveau de l'eau vous permet de traverser la rivière ou si la route que vous empruntez est adaptée au type de véhicule que vous aurez loué. Les dommages causés au véhicule en traversant des rivières et/ou en passant par des routes non adaptées seront

considérés comme étant dûs à un acte de négligence de votre part et ne seront donc couverts ni par la compagnie d'assurance nationale INS, ni le service de location de voiture, ni ARA Tours (veuillez-vous référer à la section : dans quels cas l'assurance ne me couvre-t-elle pas ?).

INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À LA LOCATION DE VOTRE VOITURE

MISE À DISPOSITION DU VÉHICULE

Avant la prise de la voiture veuillez prendre connaissance de nos informations relatives à l'assurance. Pour la mise à disposition de la voiture vous devez fournir votre permis de conduire national en vigueur, une carte bancaire, votre passeport ainsi que le numéro de voucher de notre agence. Tout conducteur additionnel devra fournir les mêmes documents et doit être présent au moment de la mise à disposition de la voiture.

1. Comme nous en avons fait mention, au moment de la prise de la voiture vous devez effectuer un dépôt de garantie moyennant votre carte bancaire.
2. Le contrat passé avec la société de location doit être signé par le conducteur et tout conducteur additionnel. Par votre signature vous homologuez aussi d'éventuelles assurances complémentaires. Si vous souhaitez inclure une assurance supplémentaire une fois la location commencée, vous devez vous rendre dans un bureau Adobe pour examiner le véhicule et l'assurance est intégrée au reste de votre location.
3. Au Costa Rica, les contraventions ne sont pas établies au nom du conducteur mais sur le véhicule. Vous devez présenter tous les rapports de transit lors du retour du véhicule. Sinon, vous pourriez avoir des difficultés avec les procédures d'immigration au moment de votre départ du Costa Rica.
4. Procès-verbal de mise à disposition : vous devez inspecter la voiture avec le représentant de la société de location de voitures. Tous les dommages que présente le véhicule lors de sa mise à disposition doivent être signalés sur un formulaire prévu à cet effet. Ceci, afin d'éviter que lors de la restitution de la voiture on ne vous impute des dommages causés par un locataire précédent. Nous ne travaillons qu'avec des partenaires sérieux. Aussi, les conseils que nous vous donnons ne doivent pas éveiller votre méfiance, ils visent seulement à écarter toute éventualité. Veuillez tout particulièrement aux aspects suivants :
 - Vérifiez que le véhicule dispose d'un cric et de tous les outils nécessaires au changement d'une roue.
 - Effectuez un contrôle minutieux de la peinture de toute la voiture (compris du toit)
 - Contrôlez également la présence éventuelle de dommages aux pneumatiques et aux roues.
 - Examinez tout particulièrement le pare-brise de la voiture pour vous assurer qu'il n'est pas endommagé. Pensez à soulever les essuie-glaces.
 - Vérifiez aussi si les phares de la voiture ne présentent pas de dommages.
 - Vérifiez que tous les éléments du kit de sécurité, exigé conformément à la loi, sont disponibles et réglés (outils de base, extinteur, triangle de secours, ouest réfléchissant de sécurité).
 - Vérifiez si le niveau de carburant constaté correspond bien à celui mentionné dans le

- procès-verbal.
- Consignez tous les dégâts dans le procès-verbal de mise à disposition.

PENDANT LA DURÉE DE LOCATION

Veillez contacter sans délai *Ara Tours* ou la compagnie de location de la voiture, en cas de survenue d'un sinistre. Ne laissez jamais réparer votre voiture de location sans l'accord de l'agence de location (à l'exception de simples dommages dans un pneu).

En cas de pneu endommagé, changez-le en utilisant le pneu de secours. Prenez le pneu endommagé à l'atelier de réparation de pneus à proximité. Les frais de réparation de pneu doivent être payés par vous. Si le pneu n'est pas réparable, appelez la compagnie de location pour obtenir des indications sur la succursale la plus proche. Ils vous obtiendront un autre pneu, ou changeront la voiture.

Si vous étiez impliqué dans un accident contactez immédiatement la police, l'institut d'assurances *INS* ainsi que la compagnie de location de la voiture, et ne signez sous aucun prétexte un procès-verbal d'accident que vous ne comprenez pas. Vous pouvez appeler le numéro d'urgence du loueur de voitures pour obtenir des conseils sur ce que vous signez, en cas de doute.

RESTITUTION DE LA VOITURE DE LOCATION

1. Carburant

Lors de la restitution du véhicule le niveau de carburant doit être le même qu'au moment de sa mise à disposition. En règle générale, la voiture est remise avec le plein de carburant et c'est donc dans ces mêmes conditions qu'il faut la restituer. Si pour une raison ou une autre vous n'avez pas pu faire le plein, sachez que le carburant manquant vous sera facturé au prix le plus élevé dans la station-service et que ce montant sera débité de votre carte bancaire.

2. Procès-verbal de restitution

Laissez le représentant de la société de location inspecter la voiture. Tout dégât qui s'est produit pendant la durée de location sera débité de votre carte bancaire, en fonction du type d'assurance que vous avez souscrit.

3. Facture finale

Tous les dommages, le carburant manquant, les assurances complémentaires, d'éventuelles contraventions et les frais liés à la restitution du véhicule en dehors de San José (si cette éventualité n'est pas comprise dans le prix de location) seront débités de votre carte bancaire. En cas de désaccord, veuillez prendre contact avec notre agence. Si vous n'êtes pas redevable de frais supplémentaires, le déblocage du dépôt est fait électroniquement. Dans le cas où vous avez décidé de changer de lieu de dépôt à court terme, vous devez contacter l'agence pour coordonner le changement.

Après votre voyage et sur demande, vous recevrez de la part de votre agence de location de voiture, une facture électronique décrivant uniquement le montant des services supplémentaires que vous avez réservés et payés sur place.

RESEAU ROUTIER / ETAT DES ROUTES

Grâce à un réseau routier dense, de nombreux sites du Costa Rica sont accessibles avec votre voiture de location. Toutefois, l'état de ces routes change constamment. Il arrive souvent que des pluies de courte durée mais intenses détruisent des tronçons de route, occasionnant des nids-de-poule de grande taille et profonds. De ce fait, on conduit souvent en prêtant plus d'attention à l'état de la chaussée, qu'à la circulation. Aussi, nous vous recommandons la plus grande prudence sur toutes les routes du Costa Rica. Il faut être particulièrement prudent si vous conduisez de nuit, car les piétons, cyclistes, de nombreux cyclomotoristes et autres véhicules circulent sans lumière ou avec un éclairage insuffisant. La nuit tombe toute l'année vers 18h. Nous vous recommandons de ne pas circuler la nuit ou lors de fortes pluies sur des routes que vous ne connaissez pas.

Dans la pochette contenant votre documentation, vous trouverez une carte du Costa Rica. Sur les routes principales qui sont signalées sur cette carte et qui relient de grandes villes, vous pouvez circuler avec une voiture de tourisme tout en prenant les précautions qui s'imposent. Certains itinéraires secondaires ne sont pas encore asphaltés, et sont en plus ou moins bon état. Pendant la période entre juin et novembre, où il peut y avoir de fortes pluies, nous vous recommandons de vous renseigner à la réception avant le départ pour savoir si votre itinéraire est éventuellement perturbé. N'hésitez pas à consulter ARA Tours pour connaître les itinéraires alternatifs possibles.

En raison de la circulation dense et des mauvaises conditions routières, vous devez calculer suffisamment de temps pour votre itinéraire quotidien. La vitesse maximale sur les routes nationales est de 80 km / h (50 mi / h), dans les villes de 40 km / h (25 mi / h). Dans les zones rurales, vous pouvez rencontrer des animaux de la ferme, ou des animaux sauvages sur la route. En cas d'un dégât de la voiture, au Costa Rica, il est habituel de placer des branches d'arbres sur la route en guise d'attention, au lieu de triangles de sécurité. Compte tenu des points mentionnés, nous sommes certains que vous aurez plaisir à découvrir le Costa Rica par vous-même

POLICE

Au Costa Rica, les contrôles routiers sont très fréquents. Respectez les limitations de vitesse. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour le conducteur et les passagers. Les bébés et les enfants de moins de 12 ans doivent être placés dans un siège enfant ou un siège d'appoint. Si vous deviez néanmoins être arrêté par la police lors d'un contrôle routier, veuillez respecter les consignes suivantes :

- soyez aimable.
- la police n'a pas le droit d'encaisser de l'argent liquide. En cas d'infraction, elle peut seulement établir une contravention que vous devrez signer.
- Si vous étiez impliqué dans un accident contacter immédiatement la police, l'institut d'assurances INS ainsi que la compagnie de location de la voiture, et ne signer sous aucun prétexte un procès-verbal d'accident que vous ne comprenez pas.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- En ville, stationnez toujours votre voiture de location dans un parking officiel et gardé (Parqueo público).

- Fermez toujours votre voiture à clé.
- Ne laissez pas d'objets à la vue dans la voiture.
- Un gardien qui surveille votre véhicule, par exemple pendant que vous êtes au restaurant, escompte un pourboire de 1.000 colons par voiture.
- Votre permis de conduire est seulement valable avec le cachet d'entrée au Costa Rica, figurant dans votre passeport.
- Le contrat de location doit toujours se trouver dans le véhicule lorsque vous circulez.

RENSEIGNEMENTS ET SUGGESTIONS DE A À Z

Avertisseur sonore

L'avertisseur sonore est un instrument extrêmement important dans la circulation. Klaxonner plutôt une fois de trop que pas assez. Aux feux tricolores on signale fréquemment au premier de la file, par un coup de klaxon que la voie est libre. De même, si du bétail encombre la chaussée, quelques coups de klaxon le dispersent. Lors d'un dépassement sur une route étroite il est d'usage de klaxonner pour signaler la manoeuvre au conducteur du véhicule que l'on veut dépasser.

Bicyclettes

Les bicyclettes sont toujours dépourvues d'éclairage, tant à l'avant qu'à l'arrière. Nous vous recommandons la plus grande prudence.

Bus

Ils s'arrêtent où bon leur semble et souvent au milieu de la chaussée. Soyez donc prudent, surtout sur les rares autoroutes.

Chantiers

Ils sont généralement insuffisamment sécurisés et signalés. L'éclairage et la signalisation sont souvent inexistantes. Comme mise en garde en cas de nids-de-poule extrêmement profonds, il arrive que des branchages soient posés autour de la zone dangereuse.

Dépassement

Sur les autoroutes il est d'usage de dépasser tant sur la droite que sur la gauche. Sur les routes de campagne on signale souvent soit par un coup de klaxon soit par un avertissement lumineux que l'on va dépasser un véhicule.

Feu tricolore

C'est surtout dans les villes que la circulation est réglée par des feux tricolores. Cependant, les conducteurs ne respectent pas toujours cette signalisation. Il faut donc être très prudent, tout particulièrement la nuit. Même si le feu est vert, il est conseillé de toujours jeter un coup d'oeil sur le côté.

Pannes

Des véhicules en panne sur le bord de la chaussée sont rarement signalés par un triangle. On trouve plus fréquemment des branchages jetés à même la chaussée pour signaler la présence de l'obstacle. A respecter impérativement !

Pont

Au Costa Rica, il existe un nombre incalculable de ponts. Beaucoup d'entre eux sont à une seule voie. Il est donc important de respecter la priorité.

Radar

Un radar mobile à la main, la police mesure la vitesse de circulation des véhicules. Ces radars mobiles sont employés très fréquemment et ont une portée assez surprenante.

Rues à sens unique

Au Costa Rica, il existe de nombreuses rues à sens unique, surtout dans les villes. Elles sont signalées par un panneau portant l'inscription : NO HAY PASO.

Routes de montagne

Elles sont souvent très étroites. Soyez prudents, car tant les camions que les bus s'octroient toujours la priorité. Si vous devez esquiver un véhicule, soyez très attentif à l'état du bord de la route, compte tenu des fréquents lessivages du sol.

Stationnement

Par précaution, il est préférable de ne garer votre voiture de location que sur des parkings gardés (Parqueo público) et de ne pas laisser d'objets à la vue dans la voiture.

Vitesse

Respectez les limites de vitesse. Compte tenu du mauvais état partiel de certaines routes, une faible vitesse est tout à fait adaptée.

Zone jaune

Des pierres de bordures peintes en jaune signalent qu'il est interdit de stationner. Si vous enfreignez cette interdiction vous vous exposez à l'enlèvement de votre véhicule par la police, ce qui est assez fréquent.